

Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus*



© Yohan Douvèneau

Directive Habitats Faune Flore : Annexe II et IV
Protection Nationale (Arrêté du 23 avril 2007)
Liste rouge Française : Préoccupation mineure
Liste rouge régionale : Préoccupation mineure

Description

Le Murin à oreilles échancrées est une chauve souris de taille moyenne mesurant 5 cm pour une envergure de 23 cm. Son pelage brun, long et épais lui donne un aspect laineux. La présence d'une échancrure sur le bord extérieur de l'oreille et leur alignement parallèles sont les critères d'identification les plus fiables pour cette espèce.



© Yohan Douvèneau

Ecologie :

Cette chauve souris possède un territoire de chasse important et peut parcourir jusqu'à 15 km depuis son gîte pour de s'y rendre. Inféodée aux milieux forestiers, elle exploite aussi les parcs, les jardins, les pâtures entourées de grandes haies ainsi que les bords de rivières. Glaneur hors paire, le Murin à oreilles échancrées se faufile dans le feuillage pour gober les araignées et les mouches endormies.

Hibernation

Le Murin à oreilles échancrées est strictement cavernicole et hiberne principalement dans de grandes carrières sur l'ensemble de la France. Les regroupements hivernaux peuvent être impressionnant et rassemblent plusieurs dizaines d'individus.

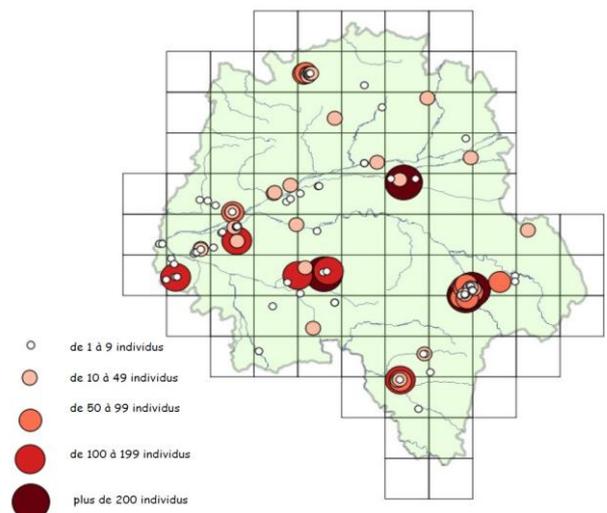
Reproduction

Les femelles recherchent les combles spacieux et tranquilles comme les moulins, les granges... Phénomène régulièrement observé, les Murins à oreilles échancrées et les Grands Rhinolophes partagent le même lieu de reproduction.

Conservation

Le Murin à oreilles échancrées est l'espèce la plus représentée en Région Centre. Une augmentation des effectifs a été constatée depuis une dizaine d'année.

En Touraine, 3700 individus ont été comptés pendant l'hiver 2012 - 2013.



Carte extraite de la synthèse hivernale 2012-2013